

# ARRET THIONVILLE

## PARKING PLACE DE LA LIBERTE - GARE ROUTIERE



Le parking se situe sur la « Place de la Liberté ».  
En cas de fermeture de la place, des stationnements gratuits sont possibles dans les rues adjacentes. Il n'y a pas de parking (même payant) qui autorise le stationnement de longue durée.



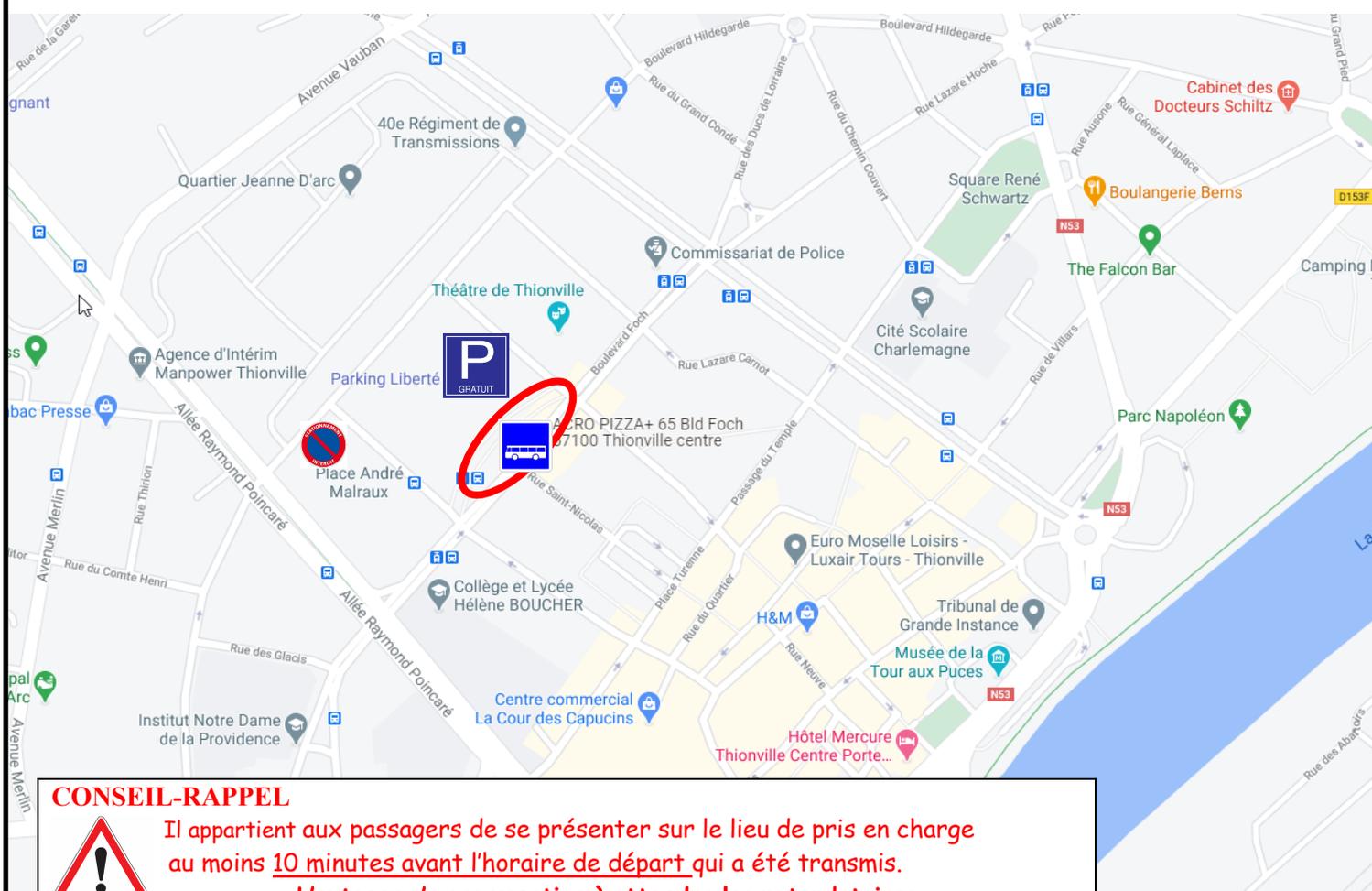
Le stationnement est règlementé place André MALRAUX (derrière la médiathèque le Puzzle) : limité à 2h00 en zone bleue, apposition du disque obligatoire.



L'arrêt du Car s'effectuera à la gare routière situé « Place de la Liberté », boulevard Foch en face du cinéma "Scala"



**Attention : Si vous avez l'intention de laisser votre véhicule stationné sur le parking de la place de la Liberté, assurez-vous qu'aucune manifestation n'est prévue durant votre séjour (marché, foire, etc...)**  
**Une semaine avant votre départ nous vous conseillons de vous renseigner auprès de la police municipale. Tél : 03 82 52 32 81**



### CONSEIL-RAPPEL



Il appartient aux passagers de se présenter sur le lieu de pris en charge au moins 10 minutes avant l'heure de départ qui a été transmis.  
**L'autocar n'a pas vocation à attendre les retardataires.**